

Comment faire pour accéder au bulletin de vote?

1. Connectez-vous au [portail des membres](#) en indiquant votre adresse courriel figurant au Tableau de l'Ordre et votre mot de passe.



Le portail des membres

Le portail est un environnement sécurisé où vous pouvez consulter votre dossier de membre, remplir votre formulaire d'inscription annuelle, procéder au paiement de vos cotisations et mettre à jour votre dossier de formation continue obligatoire (FCO). D'autres fonctionnalités sont progressivement ajoutées afin de vous doter d'une agilité sans cesse grandissante dans vos interactions avec l'Ordre.

Lorsque vous vous connectez au portail des membres, en utilisant le bouton « Connexion au portail des membres », vous devez obligatoirement utiliser **vos** courriel professionnel inscrit au **Tableau de l'Ordre** et un **mot de passe** qu'il vous faut créer lors de votre première connexion. Un système de double authentification assure la sécurité et la confidentialité de la plateforme.

Connexion au portail des membres

C'est ma première connexion

J'ai changé d'adresse courriel professionnelle

Je n'arrive pas à me connecter



Portail des membres

Se connecter

Courriel

Mot de passe

[Mot de passe oublié ou première connexion](#)

Se connecter

- Lorsque votre authentification est complétée, cliquez sur l'onglet *Membre* et sélectionnez l'option *Élections* dans le menu déroulant.

Membre

- Inscription annuelle >
- Paiement des factures >
- Formation continue >

Mon profil

- Profil professionnel >
- Consentements >
- Demandes >

- Cliquez sur le bouton *Site des élections*.

Vous êtes sur la plateforme de votation.